

Mon Espace Santé sur tablette et smartphone

Mémo “Mon Espace Santé”

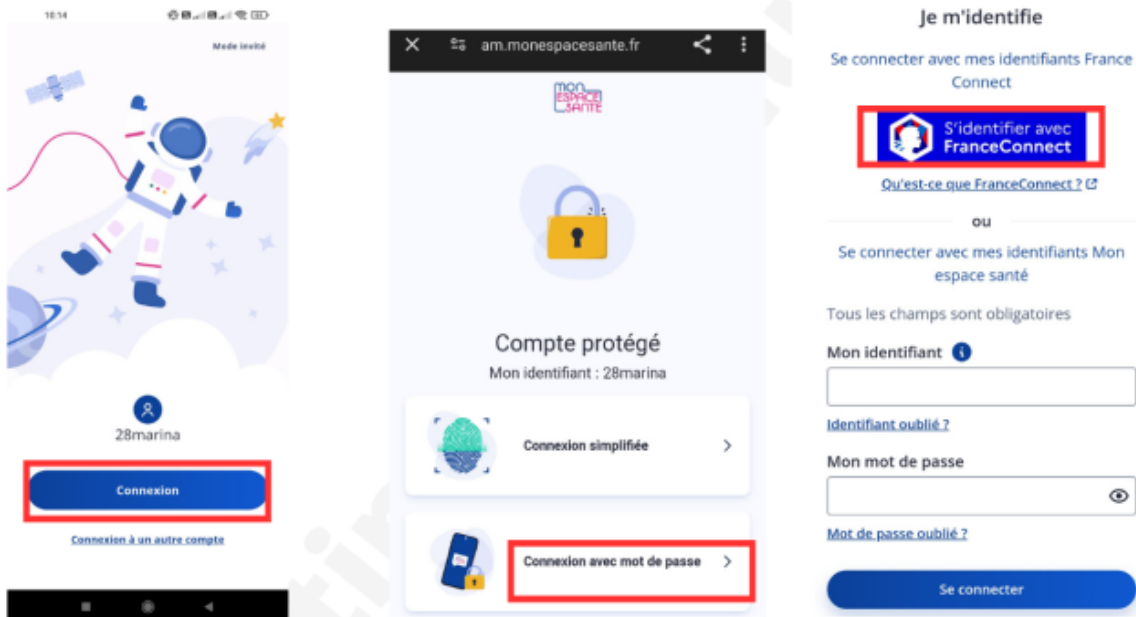


Ce site permet de transmettre vos informations de santé à tous les professionnels de santé. Vous pouvez y accéder depuis le site d'Ameli.fr ou directement sur son application. Il a pour but de vous venir en aide si vous êtes inconscient.

Se connecter :

- 1) Il faut d'abord cliquer sur “se connecter”. Si c'est la première fois que vous allez dessus, il faut cliquer sur “Activer Mon espace santé” en bas à gauche.
- 2) Ensuite, il vous emmènera sur son site internet et vous demandera de comment vous souhaitez vous connecter. Choisissez le mode simplifié s'il est activé (empreinte digitale) sinon par mot de passe.
- 3) Identifiez-vous soit avec France connect, soit avec vos identifiants.

Quand vous vous connecter avec votre identifiant/mot de passe ou France connect, vous recevrez un code par mail pour confirmer votre identité. Puis il vous demandera un deuxième code par SMS.



Si vous n'avez jamais activé le profil, tout en bas vous avez “activer mon profil” et il vous demandera :

- Date de naissance
- Le type de carte vitale (avec ou sans photo) ; votre numéro de sécurité sociale et son numéro de série.
- Puis un code d'activation qu'ils vous envoient soit par mail soit par SMS.

Mémo “Mon Espace Santé”



Lors de la première connexion, il vous sera demandé de remplir différentes catégories (allergies, médicaments en cours, maladies déjà eues, etc.). Vous n’êtes pas obligé de remplir de suite, vous pouvez passer.

Les différents espaces

Le profil médical :



A l’intérieur de cette catégorie, vous pouvez retrouver :

- votre historique de santé. Vous avez les ordonnances, les comptes rendus de rendez-vous médicaux, etc.
- votre suivi médical avec les traitements en cours ; vos hospitalisations ; les maladies eues ou encore les handicaps.
- vos facteurs à risques (allergies, antécédents familiaux, habitudes de vies).
- vos vaccins ; vos mensurations; vos médecins; votre bilan prévention selon votre âge ; vos pièces administratives ; votre entourage et vos volontés.

En cliquant sur l’acte, vous aurez tout ce qui concerne l’acte médical.

Les documents :

Vous retrouverez tous les documents que les médecins ont bien voulu transmettre sur la plateforme (ordonnance, comptes rendus d’examen, etc.).

 **Attestation de vaccination contre la Covid-19** ⋮
23/12/2022
par Assurance Maladie

Certificats médicaux

Vous pouvez y ajouter vos propres documents pour alimenter la plateforme.

 **Médecin**
Anne-christine Perrot de corgnol >

 Soins médicaux et dentaires

Professionnel de santé
[Anne-christine Perrot de corgnol](#)

Profession
Médecin

Spécialité du prescripteur
ORL et Chirurgie cervico-faciale (SM)

Date de consultation
08 Novembre 2023

Nom des actes
• endos. cav. nasale +rhinopharynx v. nasale
• fibro pharynx +larynx v. nasale

Mémo “Mon Espace Santé”



La messagerie :

Dès qu'un professionnel de la santé dépose un document, vous recevez un mail dans votre espace “Messagerie” vous indiquant que le document a bien été déposé.

Vous pouvez également envoyer un mail à un professionnel de la santé qui m'ont déjà envoyé un message et qui n'a pas mis fin à nos échanges.

← Sélectionner un destinataire

Nouveau message

À: | ×

Professionnels de santé contactables

philippe ladarre

Pharmacies déjà fréquentées

PHARMACIE DU CENTRE
89 RTE DE HOUDAN 78711 MANTES-LA-VILLE

🔍 Rechercher une autre pharmacie

Votre espace vous appartient, vous pouvez y mettre que les éléments que vous pensez qu'ils sont indispensables.

Rappelez-vous, ce site a été fait dans le but de vous aider si vous êtes inconscient. En effet, les professionnels de santé qui vous viendront en aide pourront regarder votre dossier et vérifiez si vous n'êtes pas allergique à un médicament, si vous n'avez pas de traitement en cours ou encore certains problèmes de santé.

Vous n'êtes pas obligé d'activer votre profil, mais sachez qu'une fois qu'il est activé, si les professionnels de santé que vous voyez après active eux aussi la transmission, tout se fera automatiquement. Cependant, les soucis que vous avez eu avant l'activation ne devrait pas être visible sur le site.



Retour